

La Halle Civique ouvre ses portes à Paris

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a inauguré lundi la Halle Civique, un lieu unique en France entièrement dédié à l'innovation et à la vitalité démocratique, aux débats et à la co-construction des politiques publiques. Il témoigne de la volonté de la Maire de Paris d'associer étroitement les Parisiennes et les Parisiens à la vie de la cité.

Depuis le début de sa mandature, Anne Hidalgo, Maire de Paris, fonde son action politique sur la concertation et la participation citoyenne, et ce dans tous les domaines. La vitalité démocratique de Paris est pour elle une priorité, comme en témoigne les nombreuses initiatives impulsées depuis 2014 : le budget participatif, la carte de la citoyenne et du citoyen de Paris, la démarche de « e-pétition », la mise en place de collectifs pour réaménager les places et travailler à la reconquête de nouveaux tronçons de la petite ceinture, etc.

Annoncée en juin 2016, la Halle Civique, a été inaugurée lundi par Anne Hidalgo au cœur du Parc de Belleville (20^e). Ce lieu, financé par la Ville de Paris, est entièrement dédié aux citoyens et aux acteurs de la démocratie locale. Il va leur permettre de développer des pratiques innovantes de participation, de familiariser le grand public à ces enjeux et d'organiser des événements. L'ouverture de ce lieu confirme la volonté de la Maire de Paris d'associer étroitement les Parisiennes et les Parisiens à la vie de la cité et d'en faire des acteurs à part entière des processus de décision.

« Ma méthode, c'est la concertation et la participation des citoyens. Avec la Halle Civique, nous donnons les moyens aux associations, aux Parisiennes et aux Parisiens, de se fédérer pour faire avancer la démocratie locale. La Halle Civique sera un lieu d'innovation, de débats, un outil indispensable pour poursuivre notre travail collectif de modernisation de l'action publique. nous y testerons de nouvelles idées, de nouveaux services, numériques ou non, qui contribuent à susciter de l'engagement citoyen. Je salue à ce titre toutes les associations, tous les collectifs, qui se sont associés à ce formidable projet : ils témoignent de la vitalité de la citoyenneté parisienne », souligne Anne Hidalgo.

A la suite d'un appel à projets lancé courant 2017, l'animation de la Halle Civique a été confiée par la Ville de Paris à l'association de loi 1901 « Les Halles Civiques », qui rassemble un collectif de 17 acteurs, dont Démocratie Ouverte (innovation démocratique), Kawaa (plateforme d'événements citoyenne), l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (réseau

national de praticiens et chercheurs), la 27e Région (innovation publique), Indivisible (participation citoyenne) et Voxe.org (boite à outils citoyenne).

Le Pavillon du parc de Belleville qui abrite la Halle Civique représente une surface totale de 646m². Il comprend un rez-de-chaussée de 500 m², communicant avec une mezzanine de 146 m². La Halle Civique y sera hébergée jusqu'en 2019, puis rejoindra des locaux pérennes ailleurs dans Paris.

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61